



Hauptausgabe

 L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel
 2001 Neuchâtel
 032/ 723 53 01
 www.lexpress.ch

 Genre de média: Médias imprimés
 Type de média: Presse journ./hebd.
 Tirage: 17'699
 Parution: 6x/semaine

 N° de thème: 377.116
 N° d'abonnement: 1094772
 Page: 2
 Surface: 40'259 mm²

L'INVITÉ


DENIS MÜLLER
 THÉOLOGIE
 ET ÉTHICIE
 N, PROFESSEUR
 HONORAIRE
 DE L'UNIVERSITÉ
 DE GENÈVE

Les raisons d'un hôpital cantonal

Dans l'épineux débat qui agite le canton de Neuchâtel au sujet de l'hôpital à venir, quatre raisons sont à l'œuvre, qu'il ne faut ni confondre ni séparer.

La première raison est, comme il se doit, la raison médicale. Elle s'exprime à travers les pratiques des médecins et des soignants; comme on a pu le constater à de nombreuses reprises, cette raison médicale n'est pas nécessairement unanime. Les médecins, en particulier, peuvent diverger légitimement d'opinion, en fonction de leur fonction dans l'institution, de leur spécialité et de leur perception des réalités locales et régionales. Mais on admettra de manière générale que la raison médicale doit se faire entendre avec rigueur et sur un mode universel, dépassant les intérêts particuliers ou les régionalismes.

La deuxième raison est la raison économique. Elle semble si dominante et si évidente que je me contente ici de la mentionner. On peut renvoyer au document «Système de santé suisse 2013» publié par Credit Suisse.

La troisième raison est la raison politique, elle pose la question de la place des régions, des rapports entre le Haut et Bas notamment. Elle est au cœur des polémiques actuelles.

La quatrième raison, qu'on a tendance à oublier, est la raison affective. Or elle est tout à fait décisive dans le débat qui nous occupe. Les défenseurs de la pure rationalité ont tendance à écarter la raison affective, parce qu'ils l'estiment irrationnelle et émotionnelle. Ce réflexe élitaire ou académique est fréquent, et il se donne des airs de rationalité froide. Mais c'est un réflexe trompeur, qui doit davantage à un rationalisme technocratique qu'à une rationalité éclairée.

Ce que j'appelle ici la rationalité affective joue un rôle indéniable, en particulier dans le

champ économique et dans le champ politique. Economistes et politiciens essaient de nous faire croire ou font semblant de croire eux-mêmes à une rationalité politique ou économique chimiquement pure, alors que toutes leurs activités et leurs initiatives représentent un mélange subtil de rationalité objective et de rationalité affective. Mais la présence de la rationalité affective affecte de manière singulière et prégnante le champ médical.

Le patient n'est pas seulement le corps soigné ou opéré, il est aussi une personne souffrante, parlante. Le patient, comme personne affectée, affecte le soignant, oblige le médecin à se remettre en question. Son lieu d'habitation et son réseau familial et social proche font aussi partie de sa réalité.

Si nous nous en revenons au débat hospitalier neuchâtelois, j'ai essayé de suggérer par cette analyse rapide que les décisions

Ne faudrait-il pas redonner du crédit à nos besoins affectifs... soigner davantage nos relations vers le Haut et vers le Bas?



Hauptausgabe

L'Express/Feuille d'avis de Neuchâtel
2001 Neuchâtel
032/ 723 53 01
www.lexpress.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 17'699
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.116
N° d'abonnement: 1094772
Page: 2
Surface: 40'259 mm²

de politique hospitalières relèvent à tour de rôle des quatre rationalités mentionnées. Les oppositions passionnelles aux planifications en cours (y compris dans leurs modifications des votations advenues) courent le risque de refuser toute pertinence à la raison économique et de tenir compte d'une manière très sélective des conclusions de la raison médicale. Mais, à l'inverse, la défense dogmatique de ces mêmes planifications risque de sous-estimer la charge symbolique de la raison politique et de la raison affective, en oubliant qu'on ne réforme pas un hôpital, dans un canton aussi complexe que celui de Neuchâtel, à coup d'ukases, fussent-ils empruntés aux rationalités médicales et économiques dominantes.

M'exprimant ici à titre personnel (et non comme président de la commission cantonale d'éthique), je n'ai qu'un message: pour sortir des impasses dans lesquels semblent se trouver présentement l'Hôpital neuchâtelois et plus largement le canton qui est le mien, ne faudrait-il pas redonner du crédit à nos besoins affectifs, ne faudrait-il pas «soigner» davantage, autrement dit, nos relations vers le Haut et vers le Bas? Et comprendre que cette mobilité sociale ne se fait pas uniquement par voie de chemin de fer, par ambulance ou par le 144? 🚗